L'Anarcho-syndicaliste n°64
février 1967
Union des Anarcho-Syndicalistes

DU MYTHE AUX REALITES

Toute l'actualité politique en France se trouve imprégnée de ce climat préélectoral fait d'artifices et de roueries. Les fonctionnaires et le secteur nationalisé vont opportunément recevoir leur obole, la date limite des déclarations d'impôts a été repoussée après les élections, les heurts violents avec les ouvriers sont autant que possible différés.

Personne n'est vraiment dupe. Mais il est plus facile d'être citoyen que syndicaliste; d'autant plus que les directions syndicales elles-mêmes s'emploient à faire perdre au syndicalisme sa signification. Aussi, le jour venu, les travailleurs, s'idéalisant aux citoyens "égaux en droits", se traîneront aux urnes, s'immolant au vieux mythe défraîchi mais encore solide des élections.

La règle du jeu sera respectée; comme dans toutes élections démocratiques il y aura une "opposition". Cette opposition s'est même regroupée davantage que ces dernières années. Son pivot demeure la Fédération de la Gauche et son symbole Mr Mitterand.

Les grandes lignes de son programme sont la planification ("démocratique") à laquelle les syndicats seraient intégrés, une ("juste") répartition des fruits de l'expansion dans le cadre d'une politique des revenus, la modernisation de l'économie (qui ne peut se réaliser, en régime capitaliste, que par des concentrations et des licenciements).

Si l'on considère le fond du problème les solutions, les structures proposées par l'opposition pour sauvegarder le capitalisme français sont et ne peuvent être que celles mises en oeuvre par la majorité actuelle... leurs conséquences seraient les mêmes. Si l'on veut s'attacher à la forme, à la cou leur sans laquelle se réaliserait ce plan, on peut évidemment supputer les probabilités de réactions ouvrières selon la tendance du gouvernement en place.

Mais quand on se veut solidaire des travailleurs, sur qui pèsent des menaces précises, quand on est conscient de la nature de l'Etat et du rôle spécifique de son parlement, on ne peut sans duplicité participer à la mystification électorale et apporter de ce fait sa caution au renforcement de l'Etat et de son appareil coercitif.

Si les travailleurs sentaient à leur portée un autre moyen d'action que le bulletin de vote, si des perspectives claires, accessibles, leur étaient offertes par les organisations syndicales, si la grève n'avait pas été galvaudée, dévalorisée, et si, au lieu de préparer les élections législatives de la Vème République, on préparait l'action directe généralisée des travailleurs nous ne connaîtrions pas cette confusion dans laquelle le "vote" risque d'apparaître comme une solution aux travailleurs démoralisés.

Pourtant, il y a eu le 1er février: "journée d'ampleur nationale". Dans le cadre de l'accord C.G.T.-C.F.D.T. cette journée serait passée inaperçue si la F.E.N. ne s'était ralliée au mouvement.

Seuls, en effet, les syndicats d'enseignants et de cheminots appelaient à une grève de 24 h. (et même 48h pour ces derniers). Le mot d'ordre C.G.T.-C.F.D.T. laissait toute initiative aux fédérations syndicales pour marquer cette journée "selon les possibilités locales": débrayage de 2 h, dépôt d'un cahier de pétitions, tous ces simulacres avaient place dans ce mot d'ordre qui différait singulièrement de celui d'une grève interprofessionnelle de 24 h, comme le fut le 11 décembre 64.

Ce 1er février risque fort d'être le seul mouvement d'ampleur nationale avant les élections. Il n'était

pas fait pour redonner aux travailleurs confiance en l'action syndicale en l'action directe et en eux-mêmes.

Que faire en face de ce mot d'ordre C.G.T.-C.F.D.T.? Dénoncer le caractère démoralisateur de cette journée, ou essayer, de lui faire prendre localement la forme d'une grève interprofessionnelle de 24h? C'est ce qui eut lieu en Loire Atlantique à l'initiative de l'U.D.F.O.: bataille d'arrière-garde dans une situation générale dégradée.

La position prise par la confédération F.O.a d'ailleurs contribué à cette dégradation. Dénoncer à juste titre la "gymnastique" pernicieuse pratiquée par la C.G.T. et la C.F.D.T. à la suite de leur accord (70 mouvements depuis un an!) pouvait amorcer l'expression d'une orientation correcte en opposition à celle de la C.G.T.-C.F.D.T. Le bureau confédéral F.O. au contraire, en tire argument pour renoncer à toute action coordonnée, déclarant soudain que la globalisation des revendications et des actions est impossible. Cette attitude droitière qui ouvre la voie aux actions tournantes et dispersées correspond-elle au glissement qui s'est opéré lors du dernier C.C.N.-F.O. de décembre? On peut lire en effet dans le texte que la majorité confédérale présentait à ce C.C.N.:

"La CG.T.-F.O. revendique un taux de croissance économique élevé et une répartition équitable des fruits de la production... L'action syndicale en vue de maintenir l'économie en expansion à un rythme élevé mais non contraignant justifie d'abord, conformément à la résolution du congrès confédéral, une présence et une participation à tous les organismes qui contribuent à l'élaboration de la politique économique. Elle implique ensuite un effort accru d'information des travailleurs sans la participation desquels il ne saurait y avoir de prospérité durable".

Pendant ce temps, à Bordeaux, les métallos de l'aéronautique tiennent tête au trust Dassault depuis plus d'un mois. Dans cette période préélectorale les pouvoirs publics eussent préféré un règlement à l'amiable ou mieux, le pourrissement de la grève plutôt que de démasquer le visage brutal du régime. Mais accorder les 50 c. pour tous réclamés par les ouvriers bordelais c'était aussi procurer aux travailleurs de France un exemple par trop dangereux; l'Etat et le patronat ne pouvaient d'offrir ce risque. C'est pourquoi, après un mois d'hésitations, Dassault a finalement reçu l'autorisation de pratiquer le lock-out. Les métallos durcissent en conséquence leur action.

Il semblerait que la solidarité s'organise timidement. Non seulement les métallos de Bordeaux, en ont besoin, mais ne serait-ce pas là, pour tous les travailleurs de France, le vrai moyen de faire entendre, couvrant les boniments électoraux, la grande voix insolente de la classe ouvrière?

LA GRÈVE DES DOCKERS MARSEILLAIS:

Le travail des dockers est particulièrement pénible et dangereux. A Marseille, ils sont 2 à 3.000 travailleurs à vivre de cette profession, dans des conditions où le mot aliénation n'est pas trop fort; l'embauche n'est assurée qu'à la journée; chaque soir le débardeur est un chômeur. Aussi le métier de docker ne suscite pas les vocations.

Cette situation est aggravée par la récession qui s'est emparée de Marseille et de la région. La décolonisation (diminution de 50 % du trafic des voyageurs), l'arrivée des rapatriés d'Afrique du Nord, l'absence de débouchés, la crise des chantiers de construction (La Seyne, la Ciotat, Port de Bouc), de l'Arsenal de Toulon, ont accentué le chômage (650 cadres sont inscrits au chômage à Marseille, 2.000 bacheliers attendent un poste de suppléant dans le Var pour 45 emplois).

Déjà en février et en mai 66, le port avait été paralysé par un conflit opposant débardeurs et employeurs. Le 26 mai, un protocle accordait une augmentation de salaires allant de 16 à 25 %, une réduction du temps de travail, la limitation des heures supplémentaires, une meilleure stabilité de l'emploi.

Le 3 janvier, en accord avec les décisions prises lors de l'assemblée commune du 13 décembre

(débardeurs, agents de maîtrise, conducteurs d'engins), les dockers décidaient de refuser désormais de faire des heures supplémentaires, de travailler la nuit, le dimanche et le samedi après-midi. En effet, disaient les travailleurs du port, les engagements patronaux n'avaient pas été respectés (notamment emploi d'un personnel plus nombreux).

Refusant toute négociation, les acconiers (entrepreneurs de manutention) ripostaient en arrêtant l'embauche, le vendredi 6 janvier, à 11 h. 30, jusqu'au lundi 9 janvier. Après quelques jours d'observation, et le maintien des positions, les acconiers décidaient le lock-out le 18 janvier au matin.

Par solidarité, les débardeurs de Port -Vendre, Sète, Port-Saint-Louis, décidèrent de ne pas décharger les navires destinés à Marseille. Aussi, la plupart des navires sont détournés vers des ports étrangers (Barcelone). Solidarité également des marins de bord. Suivant un processus désormais familier, l'archevêque de Marseille intervenait en faveur... de la liberté du travail!

Aujourd'hui, les débardeurs ont demandé la levée du lock-out, et le "retour à des conditions satisfaisantes de travail". Leur action n'aura pas succité beaucoup de remous dans les organisations syndicales ici, comme ailleurs (Dassault, PTT) on laisse une catégorie se battre seule contre le patronat uni, puissant, protégé par l'Etat.

Cette immobilisation du port de Marseille servira de toile de fond à la bateille électorale pour les législatives. Chaque candidat à la députation utilisera l'action des travailleurs pour sa propagande contre ses adversaires, pour les dockers.

Caractéristique, l'attitude de la plupart des journaux de la région qqui n'accordent que quelques entrefilets bien cachés au conflit des débardeurs, alors que les prospectus électoraux s’étalent sur toutes les pages.

LE CONFLIT DES PECHEURS DE LORIENT:

Au moment où paraîtront ces lignes, les marins-pêcheurs de Lorient auront sans doute eux aussi repris le travail.

Les marins-pêcheurs des entreprises artisanales d'armement sont encore"rétribués" selon le système "à la part".

Voici, rapidement expliqué, en quoi cela consiste. L’armateur retire d’abord sur la vente du poisson les frais de la campagne de pêche; amortissement, matériel, carburant... Puis le patron prélève sa part. Enfin les marins se partagent le reste d’après des critères bien définis. On comprend pourquoi ces travailleurs en grève ont repris la mer après la promesse d'une détaxation des carburants. On comprend aussi pourquoi, pour les inciter à repartir, on a beaucoup parlé d'une réorganisation des circuits de vente du poisson.

Cependant les marins-pêcheurs de Lorient n’ont pas accepté de reprendre la mer, eux, sans d'autres garanties. Ils demandent, comme à Boulogne, le relèvement de leur salaire garanti à 1000 F par mois (900, selon les dernières informations). Les armateurs proposent de le porter à 760 F, ce qui représente déjà une augmentation de 25%.

Cependant "Le Monde" du 12-13 fév. publ ie une lettre d'un marin pêcheur de Lorient où nous pouvons lire:

"Mais on semble oublier que si les pêcheurs font grève depuis quinze jours c'est avant tout pour protester contre leurs conditions de travail et de rémunération.

Comment voulez-vous faire vivre une famille avec un salaire qui, à Lorient, en moyenne, ne doit pas

dépasser 500 F par mois et cela avec des condition de travail qu'aucun ouvrier à terre n'accepterait plus. Savez-vous que, sur un chalutier moderne de Lorient, le marin en pêche peut travailler jusqu'à vingt heures par jour, sans dormir plus de deux heures d'affilée, et que ses congés dépendent des arrêts techniques du bateau?"

Les conditions de travail des pêcheurs apparaissent comme une survivance du corporatisme de "papa". Il est assez symptomatique que ces travailleurs veuillent y échapper au moment ou d'autres parlent d'y revenir sous couvert de la fameuse association "capital-travail".

MALGRÉ LA BUREAUCRATIE SYNDICALE.

1965 - dans une usine de produits chimiques de province. A la réunion commune des syndicats avant l'entrevue à la direction de l'usine, on discute des salaires.

Chacun parle sans contrainte: la conclusion est nette, les augmentations en pourcentages divisent les travailleurs.

La réunion avec la Direction de l'usine a lieu; les délégués demandent 0,15 F de l'heure. Ce fut la surprise; les patrons acceptent, deux heures après des augmentations de 21% avec minimum de 0,08 F. de l'heure. Les ouvriers signent. C'est un premier pas timide.

1966 - Première réaction:

Dès cet accord passé, la bureaucratie de la C.G.T. répond dans “La Voix des Industries Chimiques" de mars:
“Nous avons avec nos camarades des autres Fédérations "défini nos revendications nationales soit: coefficient 100 dans le caoutchouc: 2,75 F. de l'heure, coefficient 100 dans le pétrole: 3,00 F.de l'heure, coefficient 100 dans lachimie: 3,25 F. de l'heure, ... en garantissant une augmentation proportionnelle au coefficient hiérarchique, on tient compte de la nécessité de maintenir les qualifications professionnelles détruites, au contraire par les augmentations en sommes fixes”.

Pouvons-nous accepter cette double hiérarchie? d'une part pétrole, chimie, caoutchouc, et d'autres manoeuvres, ouvriers, cadres, ingénieurs ... sans compter en plus les disparités d'une usine à l'autre!

Deuxième réaction.

En septembre 1966, la même bureaucratie de la C.G.T. délègue un secrétaire fédéral dans le but de faire approuver par la base les *"sacrés principes de la hiérarchie des salaires"*, Mais la base n’a rien admis et est restée sur ses positions .

En novembre 66, les syndicats se réunissent de demandent 0,20 F. de l'heure pour tous les travailleurs, horaires ou mensuels il n'est plus question de pourcentage.

1967 - En janvier l'U.D. C.G.T, envoie son secrétaire pour tenter de remettre de l'ordre... mais nous restons sur nos positions ; mieux au cours de la réunion, des syndiqués d'autres entreprises sont amenés à s'interroger....

Février: une première réunion a lieu, avec la Direction de l'usine qui accepte 0,15F de l'heure comme minimum pour tous, mais propose néanmoins les 4% des accords paritaires nationaux. Les choses en sont là.

En conclusion: le résultat est assez faible, bien sûr le système n'est pas ébranlé. Mais ce résultat est encourageant pour la base qui s'est rendu compte qu'elle pouvait arracher certains avantages véritablement unitaires, malgré la bureaucratie syndicale.

P.S. Nous apprenons que,en définitive, la direction de l'usine a accepté 18 centimes d'augmentation minimum.

UNITE, UNITE...

Le slogan favori des cégétistes est, comme l'on sait, balancé en toutes occasions.

L'U.D. C.G.T. des Deux Sèvres a publié en janvier un tract unitaire dont nous reproduisons d'importants extraits, très édifiants!

"L'U.D. C.G.T. prenant note de la proposition de F.O. ... de modifier totalement la plate-forme revendicative des syndicats en matière de salaires par le système dit "binôme" tient immédiatement à rappeler nettement son opposition à ce système qui ne peut qu'aboutir à des luttes entre catégories de travailleurs pour s'arracher entre elles des crédits d'une masse salariale non augmentée mais bloquée au contraire par le patronat et le Pouvoir.

L'objectif est d'arracher dans tous les secteurs, privé public et nationalisé, l'augmentation générale des salaires et pour cela faire participer à la lutte tous les travailleurs de toutes les catégories, de tous les échelons de tous les grades. Il faut obtenir que le salaire minimum de base soit porté à 60.000 AF somme nullement démagogique qui correspond strictement aux besoins et au coût de la vie actuels. A partir de cette base respecter une hiérarchie certes équitable, donc à réviser en raison des nombreuses manipulations passées.

Ainsi toutes les catégories seront intéressées et satisfaites. Que l'on n'oublie jamais que dans notre département des dizaines de milliers de travailleurs et des millions en France gagnent moins de 60.000AF mensuels et qu'il est nécessaire que tous ensemble nous menions l'action pour que le manoeuvre, le débutant au coefficient 100 ait les 60.000 AF et qu'à partir de cette plate forme les salaires soient calculés en multipliant cette somme de base par le coefficient ou l'indice de chaque catégorie après remise en ordre de la grille indiciaire hiérarchique".

Comme ils l'écrivent ce n'est nullement démagogique! Cependant, nos camarades ont oublié de chiffrer l'addition. Non pas que prenions la défense des patrons et de l'Etat. Mais nous attendons qu'on nous démontre que des augmentations substantielles pour les plus défavorisés puissent se faire sans que ce soit au détriment de l'éventail des salaires.

AUX URNES SYNDIQUES!

M. Descamps: *“les grévistes du 1er févier devaraient être logiques dans leurs choix politiques".*

C'est sous ce titre que le journal *"Le Monde"* du 25 janvier rapporte les propos des dirigeants de la CFDT.

"Notre volonté est claire, dit M. Descamps, *il faut faire l'éducation du travailleur-citoyen, afin qu’il vote intelligemment".*

Mais le journal ajoute que *"la CFDT va adresser son "dossier" à toutes les formations qui présentent des candidats sauf celles d'extrême droite, mais elle ne donnera pas de consigne politique, laissant ses adhérents libres de leurs choix”.*

A y bien réfléchir, MM. les syndicalistes modernes, ne vaudrait-il pas mieux le leur mettre dans la main, ce bulletin de vote miracle? Allons , pour la prochaine fois, hein?

LA GREVE CHEZ DASSAULT:

Dans le prochain numéro de l'A.S., nous analyseronsdans le détail l'action des travailleurs dechez DASSAULT à BORDEAUX. Elle est significative pour plusieurs raisons: combativité ouvrière, attitude de la C.G.T., manoeuvre des politiciens,mais aussi possibilité d'intervention des syndicalistes évolutionnaires. Ci-dessous la résolution du syndicat des métauxF.O. de Bordeaux, qui, à notre avis, pose correctement le problème de l'élargissement de l'action.

La Commission Administrative du Syndicat des Métaux F.O. de la Région Bordelaise, reunie le Vendredi 24 février 1967, constate que la cohésion et combativité des travailleurs des Usines DASSAULT a permis un premier recul de la direction, qui a été oblige de lever le lock-out pour tous sans discrimination, d'annuler les 22 licenciements, et de s'engager sur lasuppression des sanctions. Les travailleurs ont fait, une fois de plus, la démonstration que l'action, quand elle est placée en permanence sous leur contrôle, est autrement plus efficace qu'une quelqonque "commission des sages" ou "d'arbitrage".

Ce premier résultat a été acquis grâce également au large appui financier reçu, à la solidarité de la population, mais aussi et surtout grâce à la grève nationale de l'aéronautique le 16 février, aux grèves et manifestations de rues des travailleurs de la métallurgie qui ont répondu massivement aux appels de leurs organisations syndicales.

C'est la preuve que le patronat et l'Etat à son service, reculent lorsqu'ils craignent que les luttes ouvrières s'élargissent en faisant, tache d'huile.

Mais la lutte n'est pas terminée: non seulement, la Direction des Avions Marcel DASSAULT maintien ses propositions dérisoires, veut appliquer des augmentations hiérarchisées, alors que les travailleurs exigent une répartition uniforme, mais elle a évité toute discussion réelle alors qu'elle s'y était engagée, comme l'indique le protocole d'accord signé dans la matinée du 21 février.

C'est pourquoi, après avoir vainement tenté de discuter avec la Direction pendant les deux jours quiont suivi la reprise après le lock-out, les travailleurs ont été amenés à faire la grève toute la journée du vendredi 24 et à manifester en ville.

Or, l'action des travailleurs de chez DASSAULT est celle de tous les travailleurs, qu'il s agisse:
- d'augmentation uniforme des salaires,
- du refus des licenciements.
- de la lutte générale contre les conséquences du 5ème Plan dans tous les domaines.

Le Syndicat de la Métallurgie "F.O." qui continue à apporter sa solidarité la plus totale aux camarades de chez DASSAULT, affirme la nécessité d'élargir la lutte partout où ce sera possible.

Chez DERRUPPE**(1)** sur des bases sensiblement identiques que chez DASSAULT, les ouvriers ont engagé l'action.

C'est la voie qu'il faut prendre car les patrons viennent à nouveau de manifester leur intrasigeance en refusant de continuer les discussions sur les barèmes de salaires, sur l'amélioration de la Convention Collective.

(1) Dans cette entreprise, les travailleurs ont posé la revendication suivante :
- 0,40 F de l'heure pour les salaires de 2,50 à 3,70 F;
- 0,30 F de l'heure pour les salaires de 3,70 à 4 F;
- 0,20 F de l'heure pour les salaires au dessus de 4 F.

Aux A.C.D.B. (Chantiers de la Gironde), contrairement aux déclarations optimistes des Pouvoirs Publics et de Ira Direction, on assiste à des réductions d'horaires, ce qui est la voie ouverte aux licenciements.

D'autre part, on nous signale que dans certaines entreprises, les directions tentent de limiter les libertés syndicales, font des pressions, et sanctionnen t les militants. Nous ne pouvons tolérer davantage qu'une telle situation se développe.

- Face à l'attitude rétrograde du patronat,
- Pour la satisfaction des revendications,
- Pour mettre fin aux atteintes les droits syndicaux.

Le syndicat de la Métallurgie "F.O." de la Région Bordelaise est prêt à prendre ses responsabilités, pour l'élargissement de l'action, pour organiser en commun la lutte coordonnée de l'ensemble des travailleurs.

(1) Dans cette entreprise, les travailleurs ont posé la revendication suivante :
- 0,40 de l'heure pour les salaires de 2,50 à 3?70
- U,30 " * " " 3,70 à 4,
- 0,20 " " " au dessus de 4 Érs.

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

Michel GATINEAU 107 rue Jean Jaurès ST. FLORENT LES NIORT (DEUX SEVRES)

C.C.P. 2493-81 NANTES

ABONNEMENT: 6.00 F. les 10 numéros

ABONNEMENTDE SOUTIEN: 10.00 F.

Le Directeur-Gérant: Jacques METIVIER St Léger-lès-Melle 79 - MELLE.